

Dispositif FSE+ :

Jusqu'à 7 millions d'euros de FSE+ pour soutenir la formation des salariés

Dans le cadre du projet *“Investir dans les compétences pour accompagner les mutations économiques”*, lancé en juillet 2024 par la DGEFP, Opco EP bénéficie, pour la période 2025-2026, de subventions du Fonds social européen Plus (FSE+) pouvant atteindre 7 millions d'euros de subventions du Fonds social européen Plus (FSE+) pour soutenir le développement des compétences des salariés, sécuriser les emplois et accompagner les entreprises face aux évolutions de leur secteur. Le dispositif s'adresse à toutes les entreprises relevant du champ de compétences d'Opco EP, quelle que soit leur taille, ainsi qu'à leurs salariés. Il vise notamment à favoriser le maintien dans l'emploi et l'employabilité de ces derniers, à anticiper les évolutions des métiers et à sécuriser les parcours professionnels.

Un levier européen en faveur de l'emploi et de la formation

Le FSE+ est l'un des principaux leviers de l'Union européenne en faveur de l'emploi, de la formation et de l'inclusion sociale. Au sein d'Opco EP, il permet de cofinancer des projets de formation destinés aux entreprises et à leurs salariés, avec une attention particulière portée aux publics prioritaires.

Le fonds accompagne les entreprises de proximité et leurs salariés face aux transformations économiques et sociales, notamment les transitions numériques, écologiques et sectorielles, en favorisant le développement des compétences nécessaires à leur adaptation.

Un accompagnement des entreprises à chaque étape

Opco EP accompagne les entreprises tout au long de leur démarche : de l'identification des besoins en formation à la constitution et au dépôt des dossiers, puis à leur suivi administratif et financier. **Tous les salariés des entreprises relevant du champ d'Opco EP sont concernés**, y compris ceux en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, à condition que la formation financée soit complémentaire à celle prévue dans le cadre de leur contrat.

Une attention particulière est portée à la montée en compétences des jeunes salariés, des salariés de 45 ans et plus et des personnes en situation de handicap.

Plus de 1 800 entreprises accompagnées

Le dispositif a permis d'accompagner **1 814 entreprises** et de former **9 828 salariés** en France métropolitaine et dans les DROM. Ces résultats illustrent sa capacité à répondre aux besoins de formation des entreprises et de leurs salariés face aux mutations économiques et sociales.

« Le FSE+ traduit concrètement l'ambition d'une "Europe plus sociale", portée par la politique de cohésion européenne 2021-2027. Il permet à Opco EP d'accompagner les entreprises tout au long de leur projet, de l'identification des besoins en formation jusqu'au suivi administratif et financier des dossiers et constitue, au-delà des dispositifs existants, un levier précieux pour investir durablement dans les compétences des salariés », déclare **Céline Schwebel, Présidente d'Opco EP**.

« En s'appuyant sur le FSE+, Opco EP renforce son action en faveur du développement des compétences et de la sécurisation des parcours professionnels. Ce soutien européen nous permet d'accompagner les entreprises et leurs salariés face aux évolutions des métiers, tout en agissant concrètement en faveur de l'emploi et de la formation », souligne **Aline Mougenot, Vice-présidente d'Opco EP**.

« À l'approche des 70 ans du Fonds social européen, le plus ancien instrument financier de l'Union européenne, il est essentiel de rappeler combien le FSE+ demeure un levier majeur pour accompagner le développement des compétences partout en Europe. À travers l'action de l'Opco EP, bénéficiaire de ce soutien, nous constatons concrètement comment l'ambition européenne se traduit en actions au niveau sectoriel, au plus près des besoins des entreprises et des salariés » déclare **Thomas Andreou, chef d'unité à la DG EMPL de la Commission européenne**.

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 442 700 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité, du cadre de vie et des professions libérales (*47 branches professionnelles et l'interprofession*) pour faire grandir les compétences de leurs 2,5 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (*80 implantations en métropole et en Outre-mer*), Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

Retrouvez toute l'actualité Opco EP sur : [OpcoEP.fr](https://www.opcoep.fr) - [Linkedin](#)

Contact presse Opco EP

- Lauriane Merlini, Responsable Communication Corporate : 06 16 12 89 82
- lauriane.merlini@opcoep.fr
- Agence Proches, Katarina Tomić, Consultante Influence : 07 62 81 93 91 -
opcoep@agenceproches.com